

Ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron

Compte rendu de la réunion de bureau du 03/05/2018 (Réunion téléphonique)

Participants : Stéphane Guérinot, Charles Imbert, Alain Granjon, Didier Lolli, Nicolas Guyot, Sergueï Gueratchenko

Excusé : Cyrille Genet

Gestion de la rupture conventionnelle du contrat de Christelle Claude

Stéphane Guérinot a fait signer sa rupture conventionnelle à Christelle Claude. Son contrat s'arrête le dernier jour du mois de mai.

Le téléphone de Christelle sera transmis à Christian Lemahieu pour qu'il puisse traiter les appels et communiquer les informations. Nicolas Guyot récupérera les identifiant de la boîte mail.

Les Avenières et le déménagement

Un compromis de vente du local des Avenières a été signé le 6 avril dernier avec la société RCK-Mat. La vente aura lieu début juin.

Une première journée de déménagement aura lieu le jeudi de l'ascension. Une seconde journée sera nécessaire et fixée plus tard.

Les racks à bateaux pourraient être vendus aux clubs, des photos seront faites et la vente proposée sur le site.

Nous attendons confirmation du prix des 8+ Entreprise pour les mettre en vente aussi.

Il faut aussi envisager le démontage des grillages de l'atelier pour reconstituer une zone d'atelier dans le local Chassat.

Les formalités de transfert du siège à Caluire doivent être accomplies très prochainement et, temporairement le courrier sera transféré par la poste au domicile de Stéphane Guérinot le temps que les travaux soient terminés.

Nous avons rendez-vous avec la mairie de Caluire le mardi 15 pour caler le projet de travaux.

Point sur Aiguebelette

Rendez-vous est pris avec Sébastien Girerd de la Région au sujet du bassin. Pour le moment le département n'a aucune nouvelle de l'appel ni en termes d'astreinte ni en termes de décision. Nous envisageons avec le club d'Aiguebelette de proposer une solution de consensus permettant à toutes les parties de sortir le haut de cette affaire.

Avenir du pôle de Vichy

Nous attendons la décision de la FFA concernant l'avenir du pôle mais compte tenu des travaux à venir sur le bassin, nous devons réaffecter Guillaume Jacquet sur d'autres missions sur le territoire Est. Un entretien avec Guillaume doit être fixé pour parler de ceci avec lui.

Point sur les dossiers Région, CNDS et ETR

Stéphane va recevoir le dossier ETR, il faudra ensuite fixer un rendez vous, avec le directeur régional pour la signature et la remise officielle.

Les dossiers CNDS ont été envoyés en Lette Recommandée avec Accusé de Réception.

Location des 8+ Entreprise

Dans l'attente de la vente, Charles Imbert gère les réservations. Il y en a 10 actuellement.

Point financier

Le travail de récupération des impayés de Christian Lemahieu porte ses fruits.

Point sportif

Grand bravo aux entraîneurs et aux rameurs pour la victoire en coupe de France. Les équipements reçus par les rameurs ont été très appréciés.

Certains entraîneurs ont envoyé des athlètes blessés à la Coupe de France, Stéphane va les appeler pour signifier son mécontentement. Il n'est pas tolérable de mettre en danger la santé des jeunes pour une compétition.

Il faut continuer le travail de détection sur les J15 / J16 pour qu'ils soient au même niveau que les autres catégories.

Ordinateurs de la ligue et organisation du travail

Nicolas Guyot va récupérer les ordinateurs de Ligue, trier les données et les stocker dans la Dropbox de la Ligue. Les machines seront formatées et réinstallées pour être prêtes à l'emploi lors de l'emménagement à Chassat.

Un travail sur une fiche de poste pour le remplacement de Cristelle Claude doit être mené, de même que la réflexion autour de l'emploi d'un autre cadre. Chacun d'entre devra réfléchir individuellement à l'amélioration de notre fonctionnement. L'ensemble des éléments sera compilé par Stéphane et Nicolas pour proposition au comité directeur.

Lors des régates internationales de Mâcon, une réunion du comité directeur et des présidents de CD sera proposée le samedi 2 juin après la dernière course (vers 18H00).